

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AVRIL 2010
KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA
APIRILAREN 2 EKOA**

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2009

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2009 de la Commune et des différents services (assainissement, régie de transport scolaire, domaine funéraire) ont été présentés à l'assemblée et adoptés à l'unanimité.

Pour le compte de la Commune, les principales opérations d'équipement réalisées en 2009 ont été les travaux de voirie et la réhabilitation du trinquet pour un montant de 811 710.41 €, représentant 82 % de l'ensemble des opérations d'équipement mandatées en 2009.

Ces comptes soulignent une santé financière de la Commune qualifiée de « plus qu'honorable » par le Comptable du Trésor, compte tenu des investissements lourds réalisés ces deux dernières années, notamment l'assainissement collectif, la réhabilitation du trinquet.

Cette situation a permis de présenter un budget 2010, sans augmentation des taux des impôts locaux. A noter que ces taux ont été inchangés depuis 2001.

Rappel des taux :

- taxe d'habitation : 8.50
- taxe foncière bâti : 7.42
- taxe foncière non bâti : 24.82
- taxe professionnelle : 10.40 %, sachant que celle-ci disparaît en 2010 et qu'elle sera compensée par l'Etat à hauteur de celle perçue en 2009.

BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs de la Commune et des différents services ont été votés à l'unanimité.

Les opérations principales d'équipement programmées pour 2010 pour un montant de 849 050 € portent sur la réhabilitation du trinquet avec aménagement des extérieurs, sur les travaux de voirie, sur la réhabilitation du presbytère avec création de deux logements, sur le projet de café-boulangerie et sur l'extension du réseau d'assainissement au bourg.

AVENANTS AUX TRAVAUX DU TRINQUET

Des avenants aux travaux en plus ou en moins value ont été présentés à l'assemblée. Considérant l'ensemble des avenants passés depuis le début des travaux, le montant du marché initial de 587 781.36 € HT a été ramené à 677 147.39 € HT, tout en sachant qu'au final, le montant des travaux n'a pas dépassé le prévisionnel fixé à 680 038.00 € HT.

M. le Maire informe également l'assemblée des problèmes rencontrés avec l'entreprise de menuiserie, au niveau du bardage bois posé côté ouest (problème d'exsudation de résine) et qui ne permettent pas actuellement de réceptionner le bâtiment.

PROJET DE CAFE BOULANGERIE

Le questionnaire adressé aux ménages d'Ayherre a reçu un écho favorable : le taux de réponse avoisinant les 71 %.

Une réunion de synthèse par la chambre de Commerce et d'Industrie est prévue le jeudi 22 avril à 9 h 30.

L'étude réalisée par la CCI s'élève à 3620.00 € HT. Une subvention du Conseil Général pour financer une partie de l'étude a été sollicitée.

REPAS CANTINE SCOLAIRE

Après avoir rappelé les tarifs de cantine pour 2009, le Conseil municipal a fixé les prix de repas de la restauration pour 2010 à 3.00 € le repas enfant (prix restant inchangé) et le repas adulte à 4.18 € (4.00 € l'année précédente).

JOURNEE AYHERRE/ANTZUOLA

A l'occasion des festivités organisées dans le cadre du 25 ème anniversaire des relations entre Ayherre et Antzola, une journée est prévue à Ayherre, le 18 avril 2010, avec notamment inauguration du panneau du jumelage, repas ...

A AYHERRE, le 10 avril 2010

Le Maire,

J.P. BASTERRETCHE